

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Il n'est pas question de retenir aucune de ces publications. Certaines sont actuellement en voie d'impression ou de traduction et, dès qu'elles seront prêtes pour la distribution, on verra à ce qu'elles soient distribuées.

LES CÉRÉALES

UN DÉPUTÉ DEMANDE QUE L'UNITÉ DE MESURE SOIT DÉSORMAIS LE QUINTAL, AU LIEU DU BOISSEAU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Johnson (Kindersley): J'aimerais demander au ministre du Commerce si, eu égard aux demandes formulées par les groupements agricoles de l'Ouest, on a songé à utiliser désormais le quintal comme mesure des céréales plutôt que le boisseau, qui est la mesure actuelle? Dans le cas de l'affirmative, où en est-on à ce sujet?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Le ministère a effectivement reçu certaines observations de la part de personnes favorables au remplacement du boisseau par le quintal en tant que mesure des céréales. Le ministère continue d'observer l'évolution du sentiment général à cet égard.

Il n'appartient guère au gouvernement, de sa propre initiative, de changer une mesure qui est employée au Canada depuis toujours. D'autre part si nous étions persuadés que ceux qui produisent et manutentionnent les céréales dans notre pays voudraient tous que l'unité de mesure soit ainsi modifiée, le Gouvernement songerait sérieusement à agir en conséquence.

M. Johnson (Kindersley): Le ministre sait-il que le Syndicat du blé de la Saskatchewan a adopté une résolution en ce sens?

Le très hon. M. Howe: Oui, monsieur l'Orateur, je le sais.

LE LOGEMENT

ALLUSION À UNE PRÉTENDUE DÉCLARATION FORMULÉE PAR LE MINISTRE DU COMMERCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erhart Regier (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Commerce, à la suite du discours qu'il a prononcé à la réunion annuelle de la *Canadian Lumbermen's Association*, dont le compte rendu a paru ce matin

dans la *Gazette* de Montréal. Le ministre est-il d'avis que la construction de logements doit être limitée au nombre de nouvelles familles formées chaque année et, dans le cas de l'affirmative, qu'en est-il de la suppression des taudis au Canada?

Le très hon. C. D. Howe (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, la réponse est non. Il n'y avait rien en ce sens dans mon discours.

M. Regier: J'aimerais poser une autre question. Le ministre soutient-il alors que le compte rendu de la *Gazette* de Montréal est faux?

Le très hon. M. Howe: Monsieur l'Orateur, j'ai lu le compte rendu de la *Gazette* de Montréal et aucune déclaration de ce genre n'y figure.

LE CAMP DE GAGETOWN—LOGEMENT DES EMPLOYÉS CIVILS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): J'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Peut-il nous dire si des dispositions sont prises pour loger les employés civils des magasins militaires qui seront transférés prochainement des magasins de Saint-Jean au camp de Gagetown?

L'hon. R. O. Campney (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'aimerais accepter la question de l'honorable député à titre de préavis.

LES PÊCHERIES

LA CONVENTION RELATIVE AU SAUMON SOCKEYE—
DÉCLARATION AU SUJET DU DÉPÔT D'UN
EXEMPLAIRE DU PROTOCOLE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Watson MacNaught (adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, le député d'Esquimalt-Saanich (M. Pearkes) a demandé hier s'il serait possible de déposer un exemplaire du protocole dont il est question dans le projet de résolution inscrit au *Feuilleton* au nom du ministre des Pêcheries. Je lui ai dit à ce moment-là que, si la procédure ne comportait pas de difficultés, le document serait déposé. J'ai étudié la question, et le document sera déposé soit aujourd'hui soit demain.